



## CTSD du 3 septembre 2018

### Déclaration FSU Pas de Calais

Cette nouvelle rentrée scolaire sera marquée par des évaluations dont l'analyse et la remédiation à proposer aux élèves s'imposeront aux enseignants. Nous rappelons à nouveau que les enseignants sont des professionnels concepteurs de leur enseignement et non de simples exécutants. Si une évaluation par échantillon permet une analyse du système, elle ne saurait se confondre avec une évaluation formative, conçue et analysée par les enseignants ni avec une évaluation normative de l'ensemble des élèves destinée à entrer dans une culture de l'évaluation pour piloter le système. En effet les évaluations standardisées au service du pilotage du système éducatif par les données chiffrées, restent aveugles à l'étude des progrès de chaque élève, et pourraient être utilisées à des fins de contrôle des pratiques enseignantes, voire de mise en concurrence des écoles. Les évaluations doivent rester des outils pédagogiques au service de la réussite des élèves. Dans une véritable école « de la confiance », ni les élèves ni les enseignant.es ne doivent être soumis à des évaluations permanentes.

De la même manière, les ajustements des programmes de 2016 sans concertation des membres de la communauté éducative, sans même une réunion du Comité de suivi des programmes, ne sont pas compatibles à la confiance tant étalée. Des ajustements, dans la droite ligne du guide orange CP et des notes au BO d'avril, qui laissent de moins en moins la main aux enseignants et aux équipes comme l'avait pourtant instauré l'esprit des programmes de 2016. Ce n'est pas très respectueux des professionnels et de leur travail. Il est pour le moins surprenant voire affligeant qu'un Ministre qui évoque autant la confiance fasse preuve d'autant d'autoritarisme

Pour ce qui est de notre académie, nous avons appris par voie de presse que cette année scolaire serait l'année un changement de « paradigme pédagogique » en SEGPA. Nous serons très vigilants sur ce sujet. Mais d'emblée la FSU réaffirme son attachement à la SEGPA comme étant une structure organisée en quatre niveaux et prenant en charge les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage graves et persistantes. La SEGPA doit avoir les moyens d'accueillir tous les élèves dont les résultats scolaires correspondent aux critères qui définissent une orientation dans cette structure.

Pour notre département, la dotation de 92 ETP insuffisante pour couvrir la mise en place du dispositif CP/CE1 en éducation prioritaire présage d'une année scolaire difficile. Nous espérons que vos annonces, fin juin, de probables fermetures à cette rentrée, ne seront pas effectives. Pour la FSU, il est inacceptable que des fermetures s'opèrent après la carte scolaire de février. Nous souhaitons un groupe de travail afin de revoir la méthodologie de la carte scolaire 1<sup>er</sup> degré, de même que nous réclamons, comme cela se faisait avant, un groupe de travail en juin sur les ajustements de carte scolaire. Comment effectuer une rentrée scolaire sereine et bienveillante quand l'organisation pédagogique est revue en urgence et les enseignants, les parents, les élèves prévenus après la rentrée ?

Nous rappelons que la réussite scolaire doit concerner tous les élèves, et, donc, les moyens doivent être suffisants partout, que les élèves soient en maternelle ou élémentaire, en zone rurale ou urbaine, en éducation prioritaire ou pas, en situation de handicap ou pas... Beaucoup reste à faire, le SNUipp-FSU réclame des effectifs ne dépassant pas 25 élèves par classe hors éducation prioritaire, pas plus de 20 élèves par classe en éducation prioritaire et pas plus de 15 par classe en TPS. De même que nous demandons que les effectifs soient allégés de manière significative dans les classes multiniveaux, les organisations pédagogiques complexes et lorsqu'il y a inclusion. Enfin, nous exigeons le rétablissement et le développement des RASED, la généralisation du PDMQDC.

De plus, vous avez prévu de recruter de manière importante des contractuels pour pallier le manque d'enseignants. Les conséquences nous les connaissons tous : des personnels sans aucune formation vont être placés en responsabilité de classe, des remplacements ne seront pas assurés... Pour la FSU, il faut rendre le métier plus attractif et opérer un recrutement plus important et avoir recours aux listes complémentaires et non aux contractuels.